

micro-ordinateur de type «compatible» : acquisition des données, calcul numérique, graphisme avec développement d'applications pédagogiques.

Inscriptions : Selon modalités publiées dans le B.O.E.N. n° 16 du 20 avril 1989.

Prise en charge : Frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration assurés).

Courrier

DES PROPOSITIONS INADMISSIBLES DE LA SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS...

Vous trouverez ci-après, un extrait de la conférence prononcée par M. Guy BAYET Président de la Société des Agrégés à Rennes le 15 avril 1989... et une copie de la lettre que nous lui avons adressée...

Extrait de la conférence :

«...

2 - En sciences-physiques : où - contrairement aux mathématiques - les jurys de concours se refusent jusqu'à présent (mais pour combien de temps ?) à recevoir des candidats jugés trop faibles : en 1988, 107 reçus pour 150 places à l'agrégation, 352 pour 840 places au CAPES externe - la situation est sans issue. L'inspection générale a le plus grand mal à trouver des professeurs de classes préparatoires. Dans cette discipline le nombre d'auxiliaires est également très élevé. Je ne vois qu'une solution à cette situation : la suppression de l'enseignement des sciences physiques de la 6^e à la 3^e qui a été imposé à tous les collégiens par la réforme HABY appliquée à partir de 1977.

Il faut en effet rappeler qu'aucun lycéen avant 1977 ne faisait de la physique de la 6^e à la 3^e. J'ai fait cette proposition lorsque j'ai été reçu par Monsieur JOSPIN le 4 octobre 1988. Je renouvelle ici cette demande.

3 - En lettres classiques : la situation est aussi grave qu'en mathématiques, le nombre de licences a diminué des deux tiers en 10 ans : 1 000 en 1975 - 350 en 1985. Au train où vont les choses, il deviendra impossible d'enseigner le latin et le grec... Plus grave : toute la culture gréco-latine, les grandes institutions comme l'École française de Rome et l'École d'Athènes sont menacées. Je lance un cri d'alarme. Il faut absolument rétablir la possibilité d'étudier le latin en classe de 6^e, supprimée de façon absurde et

démagogique par Edgar FAURE à la rentrée 1968 : c'est le seul moyen d'avoir de nouveau des latinistes et des hellénistes de bon niveau, car les jurys des concours se plaignent de graves déficiences et doivent laisser des postes vacants.

et réponse de l'U.d.P.

Monsieur André DURUPHTY
Président
Tél. : 42.69.13.89

Le 21 avril 1989

à Monsieur Guy BAYET
Président de la Société des Agrégés

Monsieur,

Je viens de prendre connaissance des déclarations que vous avez faites à Rennes le 15 avril 1989 à l'occasion d'une conférence de presse.

Permettez moi de vous faire part de mon indignation devant les propos que vous avez tenus au sujet de l'enseignement des Sciences Physiques au Collège.

Au nom de quel droit Monsieur le Président de la Société des Agrégés ose-t-il demander à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale d'interdire aux élèves de Collège l'accès à la culture scientifique en proposant de supprimer l'enseignement des Sciences Physiques de la 6^e à la 3^e(*).

«L'enseignement des sciences physiques apporte aux élèves la connaissance et la compréhension des propriétés et des phénomènes de la nature et de l'utilisation qui en est faite par l'homme. Il constitue un aspect essentiel de la culture de l'homme d'aujourd'hui, mais aussi il permet la poursuite d'études scientifiques et techniques du meilleur niveau... (extrait des programmes officiels de Sciences Physiques des Collèges).

Un homme d'aujourd'hui peut-il être opposé à de tels objectifs ? Ce n'est pas en supprimant l'enseignement des Sciences Physiques au Collège qu'on parviendra à former en qualité et nombre suffisants les enseignants, les chercheurs et les ingénieurs dont notre pays aura de plus en plus besoin.

Les difficultés de recrutement de nouveaux professeurs de sciences physiques méritent des propositions plus sérieuses et plus responsables que celles que vous formulez, l'Union des Physiciens s'y emploie ardemment

et ne désespère pas de voir ses propositions prises en compte (cf. copie jointe).

Je ne manquerai pas de faire connaître aux profeseurs agrégés de Sciences Physiques les propositions catastrophiques proposées par le Président de la Société des agrégés et ne doute pas qu'ils sauront en tirer les conséquences...

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur André DURUPHTY
Président de l'Union des Physiciens

* Permettez-moi de vous rappeler qu'avant 1977, un enseignement de technologie, souvent dispensé par des professeurs de Sciences Physiques existait en 4^e et en 3^e ; d'autre part un enseignement de Sciences Physiques existait auparavant dans le C.E.G. par exemple...

Information

PUBLICATIONS DE L'ADASTA

Derniers fascicules parus :

Fiche n° 15 : Amplificateur Opérationnel. Application au repérage des températures et à la mesure de pH. (13 pages).

Fiche n° 16 : Expériences à l'aide d'un laser (13 pages).

Fiche n° 17 : Étude expérimentale d'une source de tension régulée à partir d'une source de tension sinusoïdale (15 pages).

Fiche n° 18 : L'Amplificateur Opérationnel - Application à la réalisation d'un générateur du courant et au repérage d'une température (11 pages).

Fiche n° 19 : Le rétroprojecteur en sciences physiques (13 pages).

Fiche n° 20 : Éléments de photométrie visuelle (15 pages).

Fiche n° 21 : Les principales sources de lumière et leur utilisation (28 pages).

S'adresser à :

ADASTA

B.P. 45 - 63177 AUBIERE Cedex

Tél. : 73.27.43.43